Université Paris Cité

Bureau des stages et de la professionnalisation
Faculté Sociétés et Humanités
Département d'Etudes psychanalytiques

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

LE STAGE DE MASTER 2 PSYCHOLOGIE

Nombre d'heures de stage validant des ECTS (crédits) : La maquette de Master prévoit 500 heures de stage ce qui représente 5 demi-journées par semaine (environ 20 heures). Ce stage clinique doit débuter au 1er semestre de l'année universitaire 2022/2023. Les TD de supervision et de séminaire de mémoire sont indissociables du stage.

Date limite pour valider mes heures de stage : Les 500 heures doivent être effectuées avant le 31 mai 2023 pour que le stage soit validé en session 1 et avant le 30 juin 2023 pour la session 2. Il est possible d'effectuer plus de 500 heures de stage et que le stage se termine au-delà du 30 juin 2023. Les 500 heures demandées pour la validation de l'année devront cependant être réalisées au plus tard lors de la session 2.

Où faire votre stage : Dans la structure thérapeutique de votre choix. **Sauf** cabinet, groupe privé et permanences téléphoniques

⚠

- **L'organisme d'accueil et le service peuvent être les mêmes que ceux dans lesquels vous avez fait le stage de Master 1. De la même manière, le tuteur peut être le même MAIS le travail du mémoire devra être différent que celui de l'année dernière, les missions et les objectifs du stage correspondre aux exigences d'un stage de Master 2.**
- **Votre tuteur doit être obligatoirement psychologue clinicien.**
- **Le stage doit être en lien avec le parcours dans lequel vous êtes inscrits. Si vous avez deux stages pour valider les 500 heures de stage prévues par votre formation, le stage principal devra être en lien avec le parcours choisi.**

La gratification : **La gratification est obligatoire pour tout stage de plus de 308 heures.**
Les étudiants inscrits sous le statut de **« formation professionnelle** » ne sont pas soumis à la gratification. Les étudiants inscrits sous le statut « **formation initiale »,** devront réaliser les 500 heures de stage dans 2 établissements différents si le stage n'est pas gratifié.

A savoir :

- Aucune dispense n'est autorisée pour les TD de supervision (1h30/semaine) et le séminaire de mémoire. Ces deux TD sont à suivre dès le début de l'année universitaire.

- La validation du stage se fait à la fin de l'année sur la base de :
 1. L'assiduité et la participation au TD de supervision
 2. L'inscription dans 1 séminaire de mémoire
 3. La rédaction d'un mémoire élaboré dans le cadre du séminaire de mémoire et en lien avec le stage clinique
 4. La réalisation des 500 heures de stage au terme de la session 1 ou de la session 2
 5. L'appréciation du tuteur de stage (prise en compte de l'assiduité et l'implication – cf. carnet de stage)

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi: 8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME**

Université Paris Cité

Bureau des stages et de la professionnalisation
Faculté Sociétés et Humanités
Département d'Etudes psychanalytiques

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

LE STAGE DE MASTER 2 PSYCHOLOGIE

Au terme du stage : Vous devrez remettre un mémoire en lien avec le stage clinique.

Objectifs: mettre en place toutes les étapes d'une démarche de recherche théorico/clinique d'orientation psychanalytique: élaboration d'un socle théorique, construction d'une problématique et d'un questionnement reposant sur la clinique, définition d'une méthodologie, discussion des résultats, présentation écrite de la recherche. Ce groupe et sa dynamique doivent permettre à chaque étudiant(e) de présenter tout au long de l'année l'avancée de sa réflexion. Ce travail (entre 50 et 60 pages) donne lieu à une soutenance en fin d'année.

Contenu: Le groupe de mémoire M2 est indissociable du parcours dans lequel est inscrit l'étudiant(e) ce qui conditionne la problématique et l'élaboration théorico/clinique au cœur du mémoire. L'enseignant chargé du TD de Supervision doit être différent de l'enseignant chargé du TD de mémoire. L'assiduité de l''étudiant(e) est bien sûr requise (pour une tolérance de deux absences par semestre).
- La soutenance de mémoire se fait en présence du directeur de mémoire et d'un enseignant-chercheur titulaire en qualité de co-jury.
- L'étudiant(e) est en charge de prendre contact avec un enseignant-chercheur pour la composition de son co-jury. (2 sessions).
- Les étudiants(es) doivent avoir validé leur carnet de stage avant de soutenir leur mémoire.
- Le psychologue référent du stage de terrain doit être présent lors de la soutenance de mémoire, mais sans participation à la notation.

Le calendrier des stages – Département d'Etudes Psychanalytiques

SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DECEMBRE 2022	JANVIER 2023
mi-septembre 20212: début de la saisie des conventions 2022/2023. DEUX formulaires sont à disposition des étudiants : Sur Pstage pour les étudiants inscrits sous le régime de la formation initiale. Formulaire FP pour les étudiants en Formation Professionnelle (reprise d'études). ATTENTION : La saisie de la convention ne pourra se faire qu'une fois les inscriptions administratives et pédagogiques effectuées. Documents nécessaires à la validation de la convention : -contrat pédagogique -attestation responsabilité civile mentionnant les dates et lieu du stage -copie carte vital -mail d'acceptation en séminaire de mémoire pour les étudiants de Master 1 et 2				

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi: 8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME**

Université Paris Cité

Bureau des stages et de la professionnalisation
Faculté Sociétés et Humanités
Département d'Etudes psychanalytiques

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

LE STAGE DE MASTER 2 PSYCHOLOGIE

FEVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023
			2 dernières semaines de mai 2023 : validation des stages session 1 (les 200 heures doivent être effectuées à cette date) **Documents nécessaires à la validation du stage :** -Carnet de stage rempli, signé et tamponné par le tuteur + double validation pédagogique -Attestation de fin de stage rédigée, signée et tamponnée par le tuteur de stage (doit informer des heures de stages effectuées, la période du stage et les missions)	**2 dernières semaines de juin 2023 :** Validation des stages session 2 **Documents nécessaires à la validation du stage :** --Carnet de stage rempli, signé et tamponné par le tuteur + double validation pédagogique -Attestation de fin de stage rédigée, signée et tamponnée par le tuteur de stage (doit informer des heures de stages effectuées, la période du stage et les missions)

Pour vous informer :

La page des stages de l'UFR IHSS : *https://u-paris.fr/ihss/stages/*
La partie stage de « ma scolarité » sur Moodle *(aide à la recherche de stage / brochures / validation du stage)*
Le POP (Pole de l'orientation et de la professionnalisation)
POP, F.A.Q spéciale stages –urgence sanitaire : *https://u-paris.fr/faq-speciale-stages/*
Vous pouvez également consulter la page suivante dédiée au stage : *https://u-paris.fr/stage-droits-et-obligations/*
Guide des stages MENESR novembre 2018:
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-des-stages-etudiants-informations-pratiques-46518

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi: 8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME**